

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 novembre 2021, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, , Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Pierre Guillon, Noëlle Brunerie, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Michel Forget a donné pouvoir à Gérard Jambou
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot à partir de 20h45
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron jusqu'à 19 h 00
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

34. RECRUTEMENT DE LA RESPONSABLE DE LA MAISON FRANCE SERVICE : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Exposé :

Par délibération en date du 20 mai 2021, le Conseil municipal a créé un poste à temps complet de responsable de la structure Maison France Services ouvert aux fonctionnaires de la catégorie A ou B en filière administrative.

A l'issue de la procédure engagée par l'annonce n°029210700339827 parue sur le site Emploi Territorial du Centre de Gestion du Finistère, le choix du candidat s'est porté sur un fonctionnaire de catégorie A dans la filière médico-sociale.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de prévoir au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} janvier 2022, un poste d'assistant socio-éducatif à temps complet afin de permettre la nomination de la personne recrutée sur l'emploi de responsable de la Maison France Services.

Avis favorable de la commission Ressources Humaines du 19 novembre 2021

Décision : Adoptée à l'unanimité.

Le MAIRE,
Michael QUERNEZ